

OFFRE D'EMPLOI

Patrouilleurs à l'urbanisme (2)

Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain

DESCRIPTION D'EMPLOI

Veillez au respect de la réglementation et devenez le gardien de notre Ville! Rejoignez notre équipe de Patrouilleurs à l'urbanisme aujourd'hui pour assurer le bien-être de notre communauté et contribuez à créer un environnement sûr pour tous. Votre vigilance fait la différence!

Ce que nous offrons:

- 19,35 \$/heure
- Emploi étudiant estival
- Horaire de 34 heures par semaine (du lundi au vendredi)
- Pour la période du 20 mai au 10 août 2024, modulable selon les horaires de cours.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Relevant de la responsable de l'urbanisme, le patrouilleur effectue des tâches reliées au respect de la réglementation du service. Plus précisément, le titulaire du poste devra :

- Répondre à diverses plaintes et émettre des avis d'infraction, lorsque requis ;
- Expliquer aux citoyens les divers règlements et lois en vigueur et applicables ;
- Inspecter les lieux de façon à s'assurer de l'application des lois et règlements ;
- Rédiger des rapports d'inspection.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

Formation et expérience requise :

- Être étudiant de niveau collégial ou universitaire en urbanisme, en architecture, en inspection de bâtiments ou toute autre formation jugée pertinente ;
- Connaissance du Code de construction du Québec ;
- Connaissance des lois et règlements concernant la construction et le domaine de l'urbanisme ;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide ;
- Connaissance du logiciel Accès Cité Territoire, un atout ;
- Détenir une attestation de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP), un atout.

Aptitudes et compétences requises :

- Faire preuve d'autonomie, de rigueur et d'initiative ;
- Être responsable, avoir de l'entregent et avoir un bon jugement ;
- Faire preuve de discernement et avoir une belle approche client.

DATE D'AFFICHAGE

Tu as du **9 au 23 février 2024 inclusivement** pour remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante <u>www.ville.beauharnois.qc.ca/offres-emploi</u>.

La Ville de Beauharnois souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique ou tout autre critère de discrimination illégal. Dans ce document, le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.